



Fiche Inscription 2018 / 2019

Nom/Prénom de l'élève :

Date de naissance:

Classe :

Nom/ adresse /mail/ téléphone de la Mère :

Nom/ adresse/ mail / téléphone du Père :

Cours choisis :

- Classique :
- Jazz :

Règlement: Espèce ou Chèque à l'ordre de Amandine Bernabeu. Les chèques sont encaissés en début de chaque mois. La totalité des chèques est à remettre à l'inscription.(toute année commencée est due, aucun remboursement ne sera fait sauf présentation d'un certificat médical).En cas de chèques impayés, les frais bancaires seront à votre charge.

- **Banque:**
- **Nom du titulaire du chèque:**
- **N° du/des chèques:(1/3/10)**

Document à fournir : Certificat médical de non contre indication à la pratique de la danse.

Autorisation de prise de photos et vidéo :

« Je soussigné(e),
titulaire de l'autorité parentale,

- autorise
- n'autorise pas

mon enfant à être pris en photo, seul ou en groupe. Ces photos pouvant être affichées ou diffusées dans les journaux locaux ou sur le site internet de l'école
www.mon-ecolededanse.com »

Signature

*Mon école de danse
Amandine Bernabeu, Professeur DE
38 rue Lamartine 34800 Clermont l'Hérault
06 74 81 73 99
www.mon-ecolededanse.com*

Règlement Intérieur de « Mon école de danse »

- **Inscription au cours de danse :**

Le 1er cours d'essai est gratuit, après cet essai l'inscription est obligatoire.

L'inscription est valable l'année scolaire en cours (de septembre à juin). Toute année commencée est dûe.

« Mon école de danse » et son responsable, Amandine Bernabeu, se réserve le droit de déterminer le niveau et le cours suivi de chaque élève.

- **Assurance et certificat médical :**

Les élèves doivent être couverts par une responsabilité civile. « Mon école de danse » a souscrit une assurance responsabilité civile qui couvre des dommages complémentaires pendant les cours proposés par Amandine Bernabeu.

- **Tarif et paiement :**

Le tarif de l'année tient compte des vacances et jours fériés (pendant lesquels il n'y a pas cours) ; mais aussi des répétitions supplémentaires nécessaires aux préparations de spectacles.

Aucun remboursement ne sera fait, sauf présentation d'un certificat médical précisant une incapacité à long terme à continuer l'activité danse.

- **Tenue vestimentaire :**

Chaque élève doit porter la tenue adaptée à son activité. (et non la tenue dans laquelle l'élève aura passé la journée, et ce pour des raisons d'hygiène)

Justaucorps (rose ou blanc), collant et demi pointes pour le classique ; cheveux attachés en chignon, ou queue.

Shorty ou legging noir, débardeur ou brassière, pieds nus ou chaussettes pour le jazz ; cheveux attachés.

- **Respect des horaires :**

Les cours démarrent à l'heure, il est demandé à l'élève d'arriver 5/10 mn avant le début du cours afin d'avoir le temps de se changer et de rentrer à l'heure dans la salle de danse pour ne pas perturber le déroulement du cours.

- **Enfant et responsabilité des parents :**

Les personnes accompagnant les mineurs doivent s'assurer de la présence du professeur. « Mon école de danse » et son responsable, Amandine Bernabeu ne peuvent être considérés comme responsables des enfants en dehors des heures de cours de ces derniers. Il est donc obligatoires que les parents soient présents à la fin des cours de leurs enfants.

- **Spectacles et Galas :**

Un ou plusieurs évènements seront organisés durant l'année (spectacle/goutêr de Noël ; gala de fin d'année...). Pour chacun d'eux il sera demandé à l'élève d'être assidu, de participer aux répétitions supplémentaires et de respecter son engagement dans les chorégraphies de groupe et ce dès le début des préparations.

Signature de l'élève

Signature des parents

